



SYMEVAD

INFO

EDITO



Depuis sa création, le SYMEVAD s'est donné comme ambition de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de valorisation de déchets plus durable.

Ainsi le Syndicat a permis la réalisation de projets structurants en adéquation avec les enjeux environnementaux et économiques de son territoire. Mais cette politique, axée sur la performance et l'innovation, s'est également engagée vers le développement de la création d'emplois et de la formation professionnelle.

Ainsi, l'emploi est aussi devenu un enjeu de développement central pour le bon fonctionnement de nos outils de valorisation et de traitement, mis en relief aujourd'hui, par la Ressourcerie et par l'unité TVME. Si d'un côté, la Ressourcerie permet l'insertion professionnelle via l'association DIE, de l'autre le TVME a permis de mettre en place la reconversion professionnelle des anciens employés de l'usine d'incinération arrêtée en 2013.

En ce sens, qu'il s'agisse d'un outil de traitement ou d'instauration de nouvelles pratiques en matière de prévention, de sensibilisation et de gestion des déchets, le SYMEVAD place l'humain au cœur de sa démarche. En effet l'avenir de notre territoire dépend de notre capacité à fédérer tous les talents qui constituent notre savoir-faire pour faire briller les compétences de chacun.

En vous souhaitant bonne lecture pour ce nouveau « SYMEVAD Info ».

Martial VANDEWOESTYNE,
Président du SYMEVAD

La Ressourcerie d'Evin-Malmaison Certifiée ISO 9001 (page 2)



Inaugurée en juin dernier, la Ressourcerie d'Evin-Malmaison est la première de France à obtenir la certification ISO 9001. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des objectifs ambitieux fixés par le SYMEVAD.

L'unité TVME en bref (page 3)

Christophe Mézières nous parle du TVME. Cinq questions pour comprendre le fonctionnement de la nouvelle unité de Tri Valorisation Matière Energie (TVME) des ordures ménagères.



Nouveau projet : le Centre de Compostage de Vitry-en-Artois (page 4)



Un nouveau Centre de Valorisation Organique en cours d'élaboration sur Vitry-en-Artois pour valoriser les déchets végétaux du territoire à l'horizon 2017.

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage : Passer aux couches lavables (page 4)

Le SYMEVAD s'est associé avec La Ficelle – AFICL pour mettre en place des actions de sensibilisation à l'utilisation des couches lavables.



La Ressourcerie d'Evin-Malmaison : Certifiée ISO 9001

Inaugurée en juin 2015, la Ressourcerie d'Evin-Malmaison est la première de France à obtenir la certification ISO 9001. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par le SYMEVAD.

La Ressourcerie est un outil de valorisation des déchets dont le rôle est de donner une seconde vie aux objets dont les propriétaires souhaitent se débarrasser. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'insertion professionnelle pour des personnes en difficulté, qui contribuent à la revalorisation de vos objets en leur donnant une seconde vie. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, c'est l'association DIE (Dynamique Insertion Emploi) qui exploite cette ressourcerie, 40 personnes en insertion y travaillent et sont encadrées par 8 personnes en poste fixe.

Première ressourcerie certifiée ISO 9001

La convention qui lie le SYMEVAD et DIE impose à l'association d'atteindre des objectifs à la fois sociaux, économiques et environnementaux particulièrement ambitieux. L'un d'eux consiste en la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue à travers un système de management de la qualité et le passage obligatoire d'une certification ISO 9001 ... comme dans les entreprises ou les industries les plus performantes.

Ainsi, début avril, un auditeur de l'AFNOR est venu examiner le management de l'association qu'il a validé par l'octroi de la fameuse certification ISO 9001. Une première en France pour ce type d'activité. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des objectifs ambitieux fixés par le SYMEVAD. Elle permet à l'association d'être plus efficace et autonome dans l'exploitation du site et de maintenir dans la durée un haut niveau de qualité pour ses prestations.

La Ressourcerie a bénéficié des soutiens financiers de la part de :



M. Vandewoestyne - Président du SYMEVAD et Mme Dauchet - Présidente de DIE

Chiffres clés 2015 de la Ressourcerie

- 2066 tonnes de déchets traitées :
 - ↳ 1644 tonnes recyclées (80%)
 - ↳ 298 tonnes réparées et revendues (14%)
 - ↳ 125 tonnes de refus (6%)
- Insertion professionnelle des salariés : 45%



Une partie des Equipes réception et ateliers de la Ressourcerie



Bulletin gratuit

N°ISSN : 2107-3589 / Dépôt légal : à parution
Diffusion à 4 000 exemplaires

Directeur de la publication :
Martial VANDEWOESTYNE

Directeur de la rédaction :
Jean-Claude DHALLUIN

Comité de rédaction :
Sébastien CHAPELET, Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
Service communication
du SYMEVAD

Imprimé par :

Graph'1Prim, Imprim'vert

Imprimé sur papier 100 % recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique



L'unité TVME en bref

Entretien avec Christophe Mézières - Directeur projet, construction des unités de traitement des déchets

D'où vient l'acronyme TVME ?

La nouvelle unité de Tri Valorisation Matière et Energie (TVME) du SYMEVAD ne correspond à aucune des typologies d'unité de traitement des ordures ménagères connues et développées en France : les décharges, les usines d'incinération et les unités de Tri-Mécano-Biologique (TMB qui visent à fabriquer du compost). On a donc dû créer un acronyme qui correspond à l'objet même de notre usine. Une usine qui est la première de ce type en France.

Qu'est ce qui se cache derrière cet acronyme ?

Tout d'abord l'usine **réalise un tri technologique des déchets** ménagers selon leur poids, nature, taille... Ensuite **on valorise la matière**, c'est à dire que l'on **donne une « autre vie » aux matières** extraites : les ferreux, aluminium et les inertes. Les inertes qui jusqu'alors n'étaient pas valorisés, le seront puisqu'ils seront utilisés en sous couche routière.

Le TVME est une usine qui **fabrique 2 types de combustibles**, donc des sources d'énergies. D'un côté un combustible gazeux : le biométhane réinjecté dans le réseau GRDF (voir SYMEVAD Info n°6), et de l'autre un Combustible Solide de Récupération (CSR). Ce dernier a pour vocation de remplacer les combustibles fossiles utilisés dans les fours de cimenteries. De plus, il faut souligner que la cendre de combustion du CSR dans le four de cimenterie est intégrée dans le ciment produit. Ce combustible est à la fois source d'énergie mais permet également une valorisation matière.

Quelle est la capacité de traitement de l'unité ?

La capacité annuelle est de 100 000 tonnes entrantes réparties de la manière suivante : 76 000 tonnes d'ordures ménagères, 4 000 tonnes de

refus du centre de tri, 20 000 tonnes d'encombrants issus des déchèteries.

Que reste-t-il des déchets à la fin du process ?

Tout d'abord l'eau contenue dans les déchets, qui correspond à 40% de leur poids, va s'évaporer sous forme de vapeur d'eau au cours du process à travers un séchage biologique de type compostage, et cela sans combustible d'appoint.

La valorisation des déchets entrants se répartit de la manière suivante : 5% de biométhane, 32% de CSR, 3% de matériaux ferreux et non ferreux, 5% d'inertes. A la fin du process, seuls 15% des déchets ne sont pas valorisés et partent en décharge. Ce qui fait du TVME l'unité la plus performante de France.



Le TVME fonctionne-t-il aujourd'hui ?

Aujourd'hui le TVME, procédé à haute technologie, est en phase de Mise en Service Industrielle, c'est à dire qu'on observe les performances de fonctionnement de l'usine. On est proche d'une marche normale avec un traitement de la quasi-totalité des tonnages. C'est la dernière étape avant la réception de l'usine qui devrait avoir lieu en fin d'année.



© laurent vautrain



Vue aérienne du TVME

Rendez-vous en octobre sur Wéo dans l'émission « Défense d'Entrer » pour en savoir plus sur le TVME.

Le projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'ADEME, à hauteur de 5 millions d'€, et de l'Europe (FEDER), à hauteur de 3 millions d'€ et ce au titre du caractère démonstratif du projet.



Nouveau projet : le Centre de Compostage de Vitry-en-Artois

Les habitants du territoire du SYMEVAD produisent chaque année 34 000 à 40 000 tonnes de déchets végétaux (selon la météo) issus de leurs jardins. Ces déchets sont traités sur une plateforme de compostage qui va produire du compost à partir des déchets verts. Ce compost sert ensuite d'amendement organique pour les agriculteurs locaux ou les services espaces verts de communes.

Cette plateforme est implantée pour l'instant sur la commune de Sin-le-Noble au lieu dit le Marais de Sin.

Au regard de la situation géographique et du manque de capacité de l'équipement, celui-ci est voué à la fermeture et sera remplacé fin 2017 par un nouveau centre de compostage moderne capable de traiter la totalité du gisement du SYMEVAD.

Le permis de construire et le dossier de demande d'autorisation d'exploiter ont été déposés auprès de l'administration début mai 2016.

Les premiers travaux de terrassement devraient débuter à l'automne 2016. Ce nouveau site sera situé au Nord de la commune de Vitry en Artois, éloigné de toute habitation, et sur une ancienne piste d'aviation allemande. Cet équipement à la pointe des nouvelles techniques et très performant du point de vue environnemental, fabriquera chaque année 11 000 tonnes de compost et 6 000 tonnes de plaquettes de bois pour les chaufferies du Raquet à Sin-le-Noble et de la nouvelle piscine de Vitry-en-Artois .



Maquette 3D du futur Centre de Valorisation Organique du SYMEVAD

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage : Passer aux couches lavables



Dans le cadre du projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SYMEVAD et l'association La Ficelle – AFICL organisent des réunions d'information et des ateliers pour aider les habitants du territoire à passer aux couches lavables.

En ce sens, le SYMEVAD et l'association La Ficelle - AFICL, proposent un kit de couches lavables gratuit et un accompagnement personnalisé, ce jusqu'à la propreté de l'enfant. A ce jour 4 réunions d'information ont permis de sensibiliser 30 familles du territoire, permettant ainsi à une vingtaine d'enfants de contribuer à un monde plus propre et durable.

Les crèches aussi peuvent passer aux couches lavables, comme c'est le cas de la microcrèche de Fresnes les Montauban. Cette dernière n'a pas hésité à se lancer dans l'aventure avec l'accord des parents d'Olivia et Hugo. Ainsi depuis juin, le personnel de la microcrèche peut mettre à profit leur formation d'utilisation des kits, mis à disposition dans le cadre d'une convention spécifique.

© La Voix du Nord



Association pour Former et Informer
La ficelle
les utilisateurs de Couches Lavables

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

